



Nouveau Reg'art

Rapport de modélisation



Le projet « **Nouveau Reg'art** » représente un dispositif original de médiation artistique destiné à des adolescents en grande difficulté.

Les objectifs généraux de ce projet sont les suivants :

- Réduction des risques d'exclusion ou de marginalisation des jeunes sous protection judiciaire
- Réduction des risques de récidive
- Amélioration du parcours du jeune pour une :
- (Ré) intégration sociale et citoyenne du jeune dans la société

Des objectifs secondaires ont guidé notre action, telles que l'amélioration de l'image de soi chez les jeunes ainsi que le changement de regard que la société peut porter sur ces adolescents en difficulté.

Pour permettre l'évaluation de l'action, nous avons définis des indicateurs d'évaluation :

- Respect de la mise en œuvre de l'action,
- Respects des partenariats envisagés
- Dates de réunions partenariales,
- Nombre et « qualité » des partenaires engagés,
- Dates de réalisation des ateliers « *Rencontres créatives* »,
- Nombre et « qualité » des jeunes, participant à l'action,
- Assiduité des jeunes,
- Réalisation de création(s) artistique(s)
- Engagement dans le projet
- Pérennisation des partenariats

Outils de recueil d'indicateurs :

Calendrier prévisionnel,
Tableau de bord,
Fiches d'émargement,
Comptes rendus de réunions

Evaluation de résultats :

Chez les jeunes :

- Libération des tensions intérieures, expression des difficultés
- Conceptualisation de la pensée

- Adaptation à l'autre et à la cohésion de groupe
- Développement de sens de la solidarité
- Capacité d'adaptation et de créativité
- Rapport à l'autorité

Chez les professionnels :

- Implication des partenaires

Éléments de modélisation :

Partenariat et convention :

Pour que ce projet puisse aboutir, il est d'abord essentiel que le partenariat avec la structure dans laquelle se déroule l'action soit contractualisé.

En effet, nous élaborons des conventions de partenariat dans lesquelles figurent les engagements d'une part de la MDA et d'autre part de la structure partenaire : missions, objectifs, mise en œuvre et suivi, durée...

Une à deux rencontres (plus si besoin) au préalable de la mise en place des ateliers de médiations artistiques sont nécessaires avec les différents acteurs qui interviendront dans les ateliers : la personne référente des projets de la structure, la chargée de projet MDA 05, le médiateur artistique (prestataire de service de la MDA 05) et la personne de la structure (éducateur, formateur...) qui sera présente tout au long du projet lors des ateliers.

Il est important de garder en tête que le médiateur artistique n'ait pas un rôle d'autorité, ni de gestion des conflits, mais plutôt de facilitateur de l'expression et d'aide à la mise en œuvre de la création. C'est pourquoi, il nous semble primordiale qu'une personne de la structure soit également présente dans les ateliers et s'investisse dans ce projet. Les expériences passées ont d'ailleurs montrées que les rapports entre les jeunes et le personnel encadrant de la structure ont pu se modifier grâce à la mise en place des ateliers : meilleure communication, plus de confiance, ambiance plus détendue....

Constitution du groupe :

La difficulté de la mise en place de ce projet peut résider dans la constitution du groupe. En effet, ce projet étant destiné à des adolescents en souffrance, il se peut que certain mal être, voir certaines « pathologies » constituent un frein au bon déroulement des ateliers. L'importance de créer une cohérence de groupe est alors essentielle. On relève d'ailleurs des impacts positifs de cette action comme de l'entraide, de la solidarité, une baisse des tensions dans le groupe qui pouvaient exister au préalable...

Il semble également essentiel, en présentant le projet aux jeunes, que ces derniers puissent s'engager jusqu'à la fin de l'action. En effet, la possibilité donnée aux jeunes

d'aller jusqu'au bout d'un projet est un aspect important pour travailler sur l'estime de soi.

Choix de la médiation :

Les ateliers de médiations artistiques, telles que nous les proposons dans ce projet « Nouveau Reg'art » donnent la possibilité à des adolescents en difficultés de pouvoir s'exprimer sur un sujet donné ; la réalisation d'une œuvre étant un support.

Le choix de cette médiation doit donc être discutée et choisie en fonctions des besoins, capacités, possibilités...de la structure et des jeunes. Il peut ainsi s'agir d'atelier graff, photo, danse, sculpture....

La MDA 05 invite donc les jeunes impliqué dans le projet à venir s'exprimer, créer, conceptualiser sur un thème qui sera le même que celui proposer lors des « Rencontres Adolescence », le colloque annuel de la MDA 05.

Valorisation des jeunes :

L'action se termine ainsi lors de la journée du colloque, lorsque les jeunes viennent présenter leur création devant plus d'une centaine de professionnels. Il s'agit d'un moment très attendu et valorisant pour eux, où ces adolescents prennent la parole devant des adultes entièrement à leur écoute, où leur point de vue, leurs émotions sont mis en avant. Il est alors indéniable que le regard porté sur ces adolescents, parfois (souvent), montré du doigt pour des mauvaises expériences, change : Leur parole, leur créativité, leur expression font partie intégrante du programme du colloque, au même titre que l'intervention de professionnels.

Il est donc important pour finaliser l'action qu'un temps soit donné aux adolescents pour présenter ce qu'ils ont fait.

Enfin, s'il s'agit d'une œuvre « matérielle » (sculpture, photo, graff...), il est important de décider avec les jeunes du « devenir » de leur création. Cette dernière en effet leur « appartient » et il semble nécessaire de choisir avec eux, ce qu'ils souhaitent en faire...Très souvent, l'œuvre réalisée est exposée dans la structure, comme une trace de leur passage, dont ils sont fiers de présenter.